

**PROCES VERBAL de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LABÉCÈDE-LAURAGAIS du Lundi 26 Juillet 2021**

Conformément à la convocation du 20 Juillet 2021, le Conseil Municipal de la commune de Labécède-Lauragais s'est réuni à la salle polyvalente à 18h30.

Etaient présents :

Monsieur Jean François POUZADOUX, Maire ; Madame Germaine CANDEBAT, Première Adjointe ; Madame Florence MARTIN 2^{ème} Adjointe, Madame Laetitia LASSALLE, Troisième Adjointe ; Madame Christiane ARIBAUD, Monsieur Cédric FERRIERE, Monsieur Clément ROUX, Monsieur Flavien VALENSI, , Madame Corine WELTMAN. Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Monsieur Romuald ROUGE, conseiller municipal représenté par Madame CANDEBAT Germaine, Monsieur Stéphane VITALE Conseiller Municipal.

Une feuille de présence est signée par chaque membre présent et sera jointe au compte rendu.

Le Conseil Municipal désigne M. Clément ROUX secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal a délibéré et s'est prononcé sur les points inscrits à l'ordre du jour.

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 Juin 2021 :

Le compte rendu ayant été joint à la convocation, chaque membre du conseil a pu en prendre connaissance. Ce point est voté au scrutin formel à main levée.

Le conseil Municipal :

Approuve à l'unanimité au scrutin formel à main levée le compte rendu.

Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés et délibérations correspondantes.

2- Avis du Conseil Municipal sur le Projet Intercommunal :

Mme Candebat présente les premières pages du document de synthèse du Projet Intercommunal 2020-2026.

Le conseil municipal vote :

Favorable : 7 Abstention : 2 Mme MARTIN, M. FERRIERE Contre 1 : Mr ROUX

Le conseil Municipal :

Approuve à la majorité au scrutin formel à main levée le projet intercommunal.

Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés et délibérations correspondantes.

3- Vote pour l'adhésion au groupement d'achat d'électricité proposé par le SYADEN :

Le Syaden nous a sollicités pour adhérer au Groupement d'achat d'électricité pour 2022-2023.

Mme Candebat présente l'acte constitutif et le document d'information (joints en annexe).

Notre Facture d'électricité annuelle est de 17 633€ Pour 2019, 15 434 pour 2020 et prévue pour 18 000€ en 2021.

Avec une mise en concurrence le Syaden estime le gain annuel possible à 10%.

Le conseil Municipal vote pour l'adhésion au groupement :

Pour : 8 Abstention : 2 Mme WELTMAN , M. ROUX

Approuve à la majorité au scrutin formel à main levée l'adhésion au groupement d'achat d'électricité proposé par le SYADEN.

Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés et délibérations correspondantes.

4- Questions Diverses

- **Multiservice** : Mme Candebat présente la possibilité d'installer le multiservice dans l'actuel atelier municipal, Place du Pressoir au lieu de la « Poste ». L'accessibilité de la poste pose un problème pour l'accueil du public handicapé ou non et les livraisons de marchandises. La surface des locaux serait de 43 m2 en tout avec les 2 pièces et une possibilité de terrasse de 30m2. Les conseillers posent la question du déplacement de l'atelier et souhaitent que le projet de l'atelier dans le garage du camion soit repris. Le conseil est favorable à cette proposition du multiservice Place du Pressoir.
- **Eau des écarts** : M. Pouzadoux et Mme Candebat ont été reçus par la CCCLA afin d'évoquer cette problématique avec le responsable du service et un élu membre de la commission eau et assainissement. Il a été convenu la mise en place d'un schéma directeur pour l'étude, la faisabilité. Ce schéma devrait aboutir en 2022.
- **Projet Parc Photovoltaïque En Duret** : Mr Pouzadoux et Mme Candebat ont reçu le 22/07 le représentant de la société NEOEN qui lui a exposé les avantages Agroéconomiques :
 - 1/ Pour le propriétaire : Surface concernée : 15 ha, Loyers prévisionnels 3000€/ha, mesures d'accompagnement à discuter (exemple : aide pour l'adduction d'eau et abreuvement).
 - 2/ Pour les collectivités : Commune 4 400€/an, Département 44 000€/an, Intercommunalité 49 000€/an sachant que la notre a déjà décidé de redistribuer aux communes 50 % des sommes perçues au titre de l'IFER.
 Mr GOTTI a récemment mis en vente ces terrains et a appelé ce jour la mairie pour nous proposer cette vente.
 Des discussions s'engagent sur l'intérêt de cet achat pour réaliser un projet photovoltaïque communal, tel qu'il avait évoqué lors de la campagne électorale comme seule possibilité à « faire » du photovoltaïque, les projets privés n'étant pas acceptés.
 La majorité des conseillers est défavorable à ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 20h40

Le maire
Jean-François POUZADOUX

La secrétaire de séance
Mr Clément ROUX